

**Rapport de la commission "Approvisionnement économique du pays"  
au Grand Conseil**

(Du 2 septembre 2009)

---

**PROPOSITIONS DE LA COMMISSION PARLEMENTAIRE****Projet de loi portant modification de loi d'application  
de la législation fédérale sur la protection de la population  
et sur la protection civile**

---

*La commission "Approvisionnement économique du pays",*

composée de M<sup>mes</sup> et MM Eric Flury, président, Francis Monnier, vice-président, Gilbert Hirschy, rapporteur, Sylvie Fassbind-Ducommun, Anne Tissot Schulthess, François Jaquet, Pierrette Ummel, Laurent Debrot et Walter Willener.

*fait les propositions suivantes au Grand Conseil:*

**Entrée en matière** (art. 64 OGC)

A l'unanimité, la commission propose au Grand Conseil d'entrer en matière sur ce projet de loi.

**Vote final**

A l'unanimité, la commission propose au Grand Conseil d'accepter ce projet de loi tel qu'il est présenté par le Conseil d'Etat.

**Préavis sur le traitement du projet** (art. 102ss OGC)

A l'unanimité, la commission propose au bureau du Grand Conseil que le projet soit traité par le Grand Conseil en débat restreint.

**Remarque**

Il n'y a pas eu d'amendement déposé, mais des questions quant à la réduction des délais d'opposition et de recours et à la suppression de l'effet suspensif. M. Frédéric Hainard, conseiller d'Etat, chef du DEC, répondra à ces questions lors du traitement du rapport en plénum.

Neuchâtel, le 2 septembre 2009

Au nom de la commission  
"Approvisionnement économique du pays"

*Le président,*  
E. FLURY

*Le rapporteur,*  
G. HIRSCHY